

Décision

Générale

colonial

Décision n° 519 accordant une permission d'absence semaines à Omar Mohamed. de l'Usine électrique.

n° 519

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 mai 1948

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1948

Date du numéro
31 mai 1948

VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française de Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 15 juin 1884

Vu les arrêtés n° 236 du 24 mars 1945 et n° 116 du 5 février 1947 relatifs à l'organisation et au recrutement du personnel auxiliaire Autochtone de la Côte française des Somalis: Vu la demande en date du 12 mai 1948 de Omar Mohamed. planton à l'usine électrique, Vu l'avis favorable du chef du service des travaux publics,

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

Une permission d'absence de semaines à solde entière pour en jouir à Djibouti. est accordée à Omar Mohamed planton en service à l'usine électrique.

Art.2

—La présente décision, qui aura effet pour compter du 1er juin 1948, sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Gouverneur, P.H. SIRIEX.